

	<p style="text-align: center;"><b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école du Petit-Prince</b></p>
	<p><b>Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement tenue le mardi 5 mai 2020, à 18 h 30, via la plateforme TEAMS.</b></p> <p><b>ÉTAIENT PRÉSENTS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nicolas Bégin, représentant des parents</li> <li>- Christopher Breton, représentant des parents</li> <li>- Julie Côté, représentante du personnel de soutien</li> <li>- Sylvie Dumont, enseignante</li> <li>- Dominique Fecteau, enseignante</li> <li>- Diane Ferland, responsable du service de garde</li> <li>- Chantale Gagnon, enseignante</li> <li>- Caroline Gagné, représentante des parents</li> <li>- Mélanie Gagné, représentante des parents</li> <li>- Renée-Claude Lizotte, directrice</li> <li>- Benjamin Robinson, représentant des parents</li> <li>- William Saint-Cyr, représentant des membres de la communauté.</li> </ul> <p><b>ÉTAIT ABSENTE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Julie Côté, représentante du personnel de soutien</li> </ul> <p><b>1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM</b> Le quorum étant respecté, le président souhaite la bienvenue à tous les membres et procède à l'ouverture de la rencontre à 18 h 30.</p>
<p><b>CE # 19-20 - 87</b></p>	<p><b>2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2020</b> Il est proposé par M<sup>me</sup> Sylvie Dumont et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel quel.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
<p><b>CE # 19-20 - 88</b></p>	<p><b>3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 18 FEVRIER 2020 DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</b> Il est proposé par M. Benjamin Robinson et résolu que le procès-verbal du 18 février 2020 soit adopté.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>

RBG

	<p style="text-align: center;"><b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école du Petit-Prince</b></p>
	<p><b>4. SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 FÉVRIER 2020</b></p> <p>Madame Chabot a bien reçu notre lettre de remerciements.</p> <p>Madame Lizotte n'a pas rencontré les centres de garde à cause du COVID-19.</p> <p>M. St-Cyr n'a pas encore envoyé sa lettre à la préfète concernant le projet Saint-Urbain.</p> <p>M. Bégin demande si la réparation de la toiture est compromise. Elle ne l'est pas.</p>
	<p><b>5. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC</b></p> <p>Il y a eu beaucoup de questions sur la page Facebook de l'école. Les parents se répondaient entre eux.</p> <p>Les parents ont apprécié avoir plus de temps pour réfléchir pour le retour des enfants à l'école.</p> <p>Madame Lizotte a eu plusieurs questions pertinentes.</p> <p>Monsieur Breton demande si on prendra les inscriptions les semaines suivantes. Madame Lizotte confirme que les inscriptions se prendront chaque semaine et que les élèves entrent la semaine suivante. Elle ne s'attend pas à une importante augmentation du nombre d'inscriptions. Si c'était le cas, on pourrait alors ajouter un autre groupe dans l'école.</p>
<p><b>CE # 19-20 - 89</b></p>	<p><b>6. PLAN DE LUTTE POUR CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE 2020-2021</b></p> <p>Le plan de lutte a été révisé. Voici les modifications :</p> <p>Nous avons retiré le hockey Cosom et le cheerleading.</p> <p>Il n'y aura pas de sondage cette année auprès des élèves en raison du confinement pour prévenir la pandémie.</p> <p>Nous avons retiré les bracelets d'autonomie pour le soutien des comportements positifs.</p> <p>Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Ferland d'approuver le plan de lutte.</p> <p><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p>

Byi

	<p style="text-align: center;"><b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école du Petit-Prince</b></p>
<p><b>CE # 19-20 - 90</b></p>	<p><b>7. PLAN DES EFFECTIFS 2020-2021</b></p> <p>Madame Lizotte présente la feuille du nombre d'élèves pour l'année 2020-2021. Il y a 299 élèves inscrits. Le décompte est refait à chaque mois.</p> <p>Le plan des effectifs est présenté avec les pourcentages des tâches des professionnels, orthopédagogues et personnel de soutien. Les tâches des professionnels, des orthopédagogues et de l'éducatrice spécialisée (TES) restent identiques. La tâche TES-EHDAA demeure à 30 heures, mais l'horaire a été modifié pour répondre aux besoins des élèves. La deuxième tâche TES-EHDAA qui était de 10 heures est augmentée à 15 heures. De plus, une technicienne interprète sera requise pour un élève atteint de surdit�.</p> <p>Il est proposé par M. Benjamin Robinson d'approuver le plan des effectifs.</p> <p><b>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</b></p>
	<p><b>8. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE MI-ANNÉE</b></p> <p>Madame Lizotte présente la situation de mi-année.</p> <p>Notre clientèle est restée stable. Voici les grandes lignes :</p> <p>Madame Lizotte se concentrera sur la reprographie pour diminuer les coûts.</p> <p>Il y a eu un surplus d'heures au niveau des TES car certains élèves ont besoin de plus d'accompagnement.</p> <p>Nous attendons des précisions pour le paiement des sorties éducatives.</p> <p>Au niveau de l'entretien de l'immeuble tout restera sensiblement pareil.</p> <p>Il n'y a aucun achat majeur pour les classes.</p> <p>En début d'année, on avait un déficit de 39 975 \$. Et on prévoit finir avec un déficit de 54 000 \$.</p> <p>On questionne pourquoi les élèves TSA sont acceptés dans notre école plutôt que dans une école spécialisée. À la CSDPS, on privilégie l'intégration des élèves ayant des handicaps et des difficultés d'apprentissages et de comportement. Les cas ayant de graves difficultés sont dirigés vers des classes spécialisées après étude du dossier.</p>

PCP



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école du Petit-Prince

### 9. LA VIE À L'ÉCOLE/REPRISE DES COURS

Madame Lizotte remercie les élèves pour le vidéo.

La préparation du retour se déroule bien malgré que nous sommes dans une certaine incertitude.

Les classes sont prêtes pour recevoir environ 15 élèves.

Les désinfectants arriveront demain. Il y aura aussi du matériel de protection pour le personnel.

Cette semaine, les élèves qui ne fréquenteront pas l'école viendront chercher leur matériel.

Un enseignant assurera un suivi aux élèves à la maison.

Lundi, le 11 mai sera une grosse journée d'adaptation à un nouveau fonctionnement en lien avec les mesures d'hygiène. Nous sommes présentement en rodage.

Pour l'accueil du préscolaire, il est retardé.

### 10. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Aucune communication.

### 11. CORRESPONDANCE

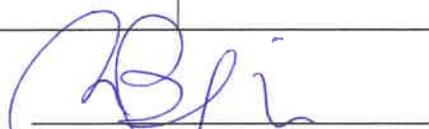
Aucune correspondance.

### 12. COMMUNICATION DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

La prochaine rencontre sera en ligne le mardi 2 juin, à 18 h 30.

### 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 20 h.

  
\_\_\_\_\_  
Nicolas Bégin  
Président

  
\_\_\_\_\_  
Renée-Claude Lizotte  
Directrice